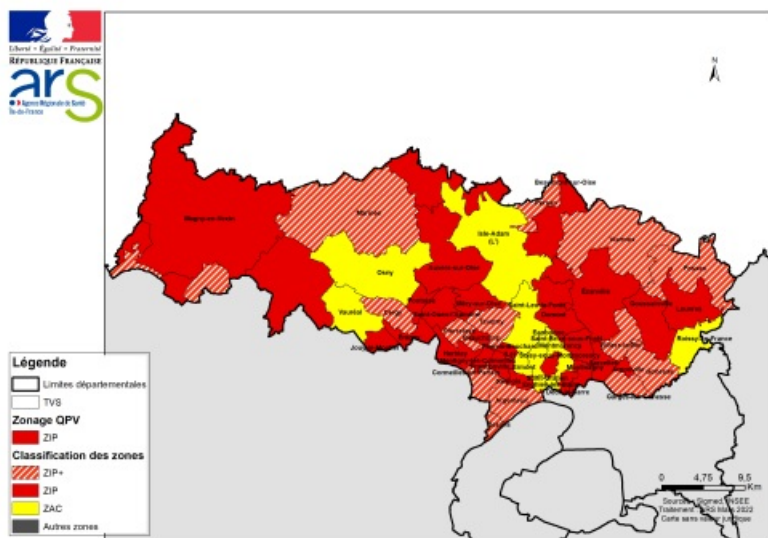


ENQUÊTE : quelle stratégie pour garantir un accès aux soins à Grisy-les-plâtres et dans nos villages voisins ?



Malgré les présences de l'hôpital de Pontoise, de la clinique Ste Marie et ses annexes, de quelques maisons locales de santé de nombreux d'entre nous, pour diverses raisons personnelles, rencontrent de fortes difficultés pour accéder aux médecins généralistes et spécialistes, aux examens et soins dans des délais et des proximités convenables.

Dans le Vexin certaines de ses zones sont classées par l'Agence régionale de santé d'Ile de France en zones médicales désertiques, soit : « **ZIP + et ZIP** ». Ainsi **Grisy-les-Plâtres et ses villages environnants sont classés en zone ZIP + : considérée manifestement la plus déshéritée.**

Pour nos concitoyens, les mairies de CHARS, VIGNY et de GRISY-LES-PLATRES se sont engagées à expérimenter un nouveau dispositif d'accueil de patients dans ces communes, via des étudiants internes en médecine et médecins juniors pilotés par les médecins "formateurs volontaires" des centres de santé locaux, de l'hôpital de Pontoise et de ses centres annexes implantés sur notre territoire.

Ce travail de création se fait sous l'égide du secrétariat général de la Préfecture du Val-d'Oise, de l'Agence régionale de santé, de la CPTS du Vexin, de l'Agence *nationale de la cohésion des territoires* et ce, dans le cadre de l'opération « Villages d'avenir ». (Les organisateurs de cette opération ont labellisé notre village, compte tenu de ses actuelles réalisations et projets municipaux de proximité avec les villageois et ceux des villages voisins, en particulier dans le monde médical)

Pour rendre ce travail opérationnel encore faut-il savoir précisément les besoins précis de nos populations locales, d'où un formulaire d'enquête ci-joint sur le sujet, préparé par le chef de projet missionné et financé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Nous vous proposons d'y répondre et de nous le retourner avant le lundi 12 mai prochain, soit par :

- par dépôt de l'enquête renseignée au secrétariat de la mairie de Grisy-les-Plâtres (10; rue R MACHY – 01 34 66 62 69)
- par courriel sur la messagerie mairie@grisylesplatres.frr

Comptant sur l'attention et votre transmission souhaitée de cette enquête destinée à détecter les réels besoins locaux d'accès aux soins et contribuer ainsi ensemble à la lutte contre le désert médical ambiant dans nos villages, nous vous en remercions.

Mairie de Grisy-les-Plâtres

10, rue Robert Machy

95810

Grisy-les-Plâtres

Documents

[Formulaire d'enquête santé ANCT à renseigner en version papier](#)

[Formulaire d'enquête à renseigner, via WORD](#)

Contact

Mairie de Grisy-les- Plâtres : 01 34 66 62 69